



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 11 janvier 2021

PRÉSENCE DU LOUP DANS LA SEINE-MARITIME

Après plus de deux mois sans prédation sur le territoire (la dernière attaque signalée en Seine-Maritime date en effet du 28 octobre dernier), et alors que le loup présent en pays de Bray semblait avoir quitté le département pour se déplacer vers celui de l'Oise courant novembre, deux nouvelles attaques ont été signalées ce samedi 9 janvier 2021 sur les communes de Vieux-Manoir et de Rebets.

Les constatations de terrain ont été réalisées par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 76). Elles montrent de nombreuses similitudes avec les attaques recensées dans le pays de Bray et l'expertise de l'OFB conclut qu'une prédation par le loup ne peut être écartée. Par ailleurs la distance entre les deux lieux où sont intervenues des prédatons rend peu crédible l'hypothèse d'attaques de chiens errants.

L'hypothèse d'un retour de l'animal présent précédemment en pays de Bray est la plus crédible à ce stade.

Les éleveurs ayant subi respectivement la prédation de 2 et 4 moutons seront indemnisés. Par ailleurs, des systèmes d'effarouchement lumineux de type "fox light" ont été installés. Ils avaient démontré une réelle efficacité en pays de Bray, un phénomène d'accoutumance pouvant toutefois intervenir en cas de présence prolongée de l'animal.

Il est rappelé que dans tous les territoires où le loup est installé durablement, aucune attaque sur l'homme n'est jamais intervenue, l'animal fuyant naturellement l'être humain.

Enfin, il est demandé de faire remonter tout signalement concernant des observations de prédation ou d'indices de présence au service départemental de l'OFB.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex